



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

JUIN 2025 | VOLUME 37 | NUMÉRO 05

LA FÊTE DES VOISINS

**DÉJEUNER-BRUNCH
ANIMATION ET GRAND MARCHÉ
Dimanche 22 juin**

détails p. 22-23

3

MOT DU
MAIRE

12

CALENDRIER ÉVÉNEMENTS
ET ACTIVITÉS

13

CINÉMA EN
PLEIN AIR

14

VOS ESPACES PUBLICS SE
METTENT À TABLE!

25

EXPOSITION ESTIVALE
À LA CHAPELLE DU LAC



fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



ROXANE BOUTET

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
district2@fossambault.com



MICHAEL TUPPERT

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



MARCEL GAUMOND

District #6
district6@fossambault.com
Maire suppléant



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

JUIN 2025 | VOLUME 37 | NUMÉRO 05

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} juillet 2025

DATE DE TOMBÉE : 13 juin 2025

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION :**

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies



COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service
des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics

Jacques Arsenault : directeur général, trésorier et greffier

Manon Huard : conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

10 JUIN ET 8 JUILLET • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux
séances dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

**PRENDRE NOTE QUE LES
BUREAUX ADMINISTRATIFS
SERONT FERMÉS
LES 24 ET 30 JUIN**

LE MOT DU MAIRE



Le mois de juin annonce toujours quelque chose. Parfois, l'arrivée des beaux jours, mais également le dépôt du rapport financier de l'année précédente. Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas encore reçu le rapport de l'année 2024 de nos vérificateurs. Une modification à la loi permet maintenant de procéder à son adoption d'ici la fin de juin. C'est donc à la séance du conseil du 10 juin prochain que nous déposerons le rapport des vérificateurs et que nous le publierons dans la prochaine édition du journal « L'Entre-Guillemets ».

La Journée de l'arbre du 24 mai dernier aura encore permis aux citoyens de Fossambault-sur-le-Lac de recevoir gratuitement des centaines d'arbres à

planter sur leur terrain. La présence de nos partenaires dévoués à l'environnement, tels que l'APPELSJ, la CBJC et la RRGMRP, aura permis de répondre à vos nombreuses questions, tout en vous informant et en nous motivant à toujours en faire plus pour notre milieu de vie et notre planète. L'ajout du volet « As-tu ça, veux-tu ça » issu de notre plan stratégique est venu compléter cette journée orientée vers la durabilité d'autant plus importante qu'outre la réduction, le réemploi sera toujours préférable au recyclage et la revalorisation.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour vous annoncer mon intention de poursuivre le travail amorcé depuis 4 ans pour un autre mandat. J'ai besoin de me réemployer à poursuivre notre plan d'action nous menant vers Fossambault 2050, alors que plus que jamais, « L'environnement est dans notre nature... ». Depuis 4 ans, nous avons eu l'occasion d'élaborer ensemble une véritable vision, de développer collectivement un plan stratégique nous permettant de l'atteindre et de confirmer la priorité absolue accordée au lac ainsi qu'à notre qualité de vie. Nous avons eu l'opportunité d'échanger sur la planification à long terme autant des différents axes de développement résidentiel, que des services de proximité et des infrastructures publiques nécessaires pour y parvenir. Il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer de garder le cap sur notre vision, nos objectifs et d'avoir les moyens de nos ambitions. La recherche de finan-

cement, la mise à jour de nos outils, que ce soit les plans d'urbanisme, d'infrastructures, l'optimisation de nos services et l'adaptation aux grands enjeux du monde municipal et de l'environnement dans un contexte de finances publiques sous pression, seront nos priorités. Tout cela devra se faire sans jamais oublier que le mandat que nous désirons obtenir l'est d'abord pour un milieu de vie dont l'écosystème si sensible inclut ceux qui s'y sont intégrés depuis plus de 75 ans.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur ces sujets et bien d'autres dans les prochains mois et notamment lors de plusieurs activités à venir telles que la grande journée des petits entrepreneurs, la Journée des voisins, la saison de baignade et les éventuelles consultations sur la navigation sur le lac Saint-Joseph, réalisées par les villes riveraines avec la collaboration de la CBJC et de la Coalition Navigation qui se tiendra en juillet prochain.

C'est pour toutes ces raisons que c'est toujours aussi stimulant et motivant que nous poursuivions ensemble ce chemin vers Fossambault 2050, là où *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

FÊTE DES PÈRES 15 JUIN



FÊTE DU CANADA 1^{er} JUILLET



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Je vous invite chaleureusement à lire — et à relire — **le Plan stratégique Fossambault 2050**, disponible sur le site Web de la Ville. Ce document est le fruit du vaste exercice de réflexion collective, mené à travers nos consultations publiques impliquant des centaines de citoyens engagés, tous animés par le désir de bâtir ensemble le Fossambault de demain à la hauteur de nos aspirations.

Au fil de dizaines de rencontres et d'échanges sont nés nos **6 grands objectifs stratégiques**

qui guideront notre développement pour les années à venir.

Ce plan, c'est bien plus qu'un simple document : c'est le reflet de notre travail collectif d'imaginer un avenir durable et inclusif pour les générations futures. Prenez le temps de le découvrir, car il vous concerne directement!

Pour les amateurs de nature et de saveurs locales, c'est avec une grande fierté que nous annonçons que cet été, le long de la piste multifonctionnelle, il y aura des aménagements de plantes comestibles et ajouts d'arbres fruitiers accessibles à tous et gratuits. Cette action découle d'une sous-action du troisième des 6 objectifs stratégiques : **OFFRIR UN MILIEU DE VIE CONVIVIAL ET EXEMPLAIRE**, dont une des sous-actions est de créer une ville nourricière. Il y aura donc 4 grands bacs surélevés et 18 petits bacs à la disposition de tous. Vous y trouverez des fines herbes, des plantes médicinales, des herbes aromatiques, des tomates, des légumes grimpants et des petits fruits. Tous à portée de main pour les promeneurs, cyclistes et joggeurs. **Cueillez, Goûtez, Profitez!** On invite les passants à cueillir avec respect, sans abîmer les plants et en laissant toujours pour vos voisins.

Une autre sous-action de ce même objectif stratégique est le développement d'une plateforme d'autopartage et de covoiturage. Le projet pilote démarrera cet automne. Il s'agit d'une plateforme (application) qui donnera le choix d'offrir le covoiturage ou sinon l'emprunt de la voiture 100 % électrique acquise par la Ville, avec subvention, et qui sera disponible à l'ensemble de la population. La plateforme sera conviviale et à la disponibilité de tous. Ceci permettra de changer notre façon de se déplacer; partager nos allers-retours en ville ou emprunter à petit prix la voiture électrique de la Ville. Tout via l'application, facile, pratique... et surtout bon pour la planète!

En mode projet pilote, le service sera évolutif et les citoyens pourront partager leurs avis et suggestions pour l'amélioration.

La Municipalité franchit ses premiers pas vers la mobilité durable et on en est fier.

Manon Huard

conseillère municipale, District 2

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Linda Déchène, greffière adjointe

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2025

Résolution 63-05-2025

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 avril 2025 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2025

Résolution 64-05-2025

Adoption des comptes à payer au 31 mars 2025 et au 30 avril 2025

Résolution 65-05-2025

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 742 000 \$ qui sera réalisé le 27 mai 2025

Résolution 66-05-2025

État des immeubles dont les taxes sont impayées au 31 décembre 2024

Résolution 67-05-2025

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Avis de motion / Règlement numéro

12720-2025 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Résolution 68-05-2025

Adoption du projet de Règlement numéro 12720-2025 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Avis de motion / Règlement numéro

12760-2025 décrétant un emprunt maximal de 473 052 \$ pour des travaux de réfection de la rue du Quai et l'achat d'une génératrice mobile

Dépôt du projet de Règlement numéro

12760-2025 décrétant un emprunt maximal de 473 052 \$ pour des travaux de réfection de la rue du Quai et l'achat d'une génératrice mobile

Résolution 69-05-2025

Octroi de contrat / Services professionnels en sécurité municipale / Saisons estivales 2025-2026-2027 / Gardium Sécurité inc.

Résolution 70-05-2025

Autorisation de signature / La grande journée des petits entrepreneurs

Résolution 71-05-2025

Autorisation de signature / Protocole d'entente / Utilisation du Centre communautaire Desjardins / Corporation nautique de Fossambault (CNF)

Résolution 72-04-2025

Embauche d'un journalier-opérateur classe 2, saisonnier permanent / 30 semaines / Service des travaux publics

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



PATROUILLE NAUTIQUE

Les trois villes environnantes du lac Saint-Joseph se sont encore entendues cette année sur l'opération d'une patrouille nautique dans le but de faire respecter la réglementation sur le lac. La patrouille, encadrée par la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et Transport Canada, peut émettre plusieurs constats d'infraction allant entre autres, de l'alcool au volant au respect des normes de sécurité, en passant par la vérification des vignettes de bateau. La patrouille nautique sera sous la responsabilité de l'entreprise SRS sauvetage.

NOUVELLE TARIFICATION DE 50 \$ POUR TOUTE EMBARCACTION QUI NAVIGUE SUR LE LAC SAINT-JOSEPH

Voilà un dossier qui a beaucoup fait jaser au cours des dernières semaines et dont j'ai cru bon d'apporter quelques explications. D'entrée de jeu, il faut préciser que les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Ville de Lac Saint-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac ont adhéré à ce dossier. La protection du lac a engendré beaucoup de dépenses au cours des dernières années et il a été décidé que les utilisateurs, à défaut de payer l'ensemble des charges, allaient au moins en payer une partie. Quelles sont donc ces dépenses?

Comme mentionné précédemment, il y a la patrouille nautique. Nous avons également demandé à la CBJC de procéder depuis 2022 à une diagnose du lac. Il s'agit ici d'une analyse très approfondie des paramètres du lac qui nous permettent de bien connaître son état. Chaque année, plusieurs autres projets sont menés par la CBJC afin de mettre à jour le portrait écologique du lac incluant la bathymétrie, le mouvement des vagues, l'ensablement et le substrat. Vous pouvez avoir une bonne idée de la diagnose en vous rendant sur le site Internet de la Ville dans la section Environnement / Lac et environnement. En ce qui a trait aux autres dépenses, notons notre entente pour la mise à l'eau au Domaine de la Rivière-aux-Pins, la pose et l'entretien des tangons de la marina, le coût de la station de lavage que nous allons bientôt recevoir, son installation ainsi que la location d'un terrain, nos démarches au fédéral pour obtenir l'autorisation de modifier certaines règles nautiques, les frais de gestion, notre personnel, etc. Les montants totaux annuels varient de plusieurs dizaines de milliers de dollars à quelques centaines de milliers de dollars.

Vous comprendrez, à la lecture de ces faits, que le montant de 50 \$ demandé est bien investi. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue qu'un lac en santé est gage d'une belle qualité de vie et assure également le maintien de vos valeurs immobilières.

UTILISATION DES FERTILISANTS

Dans un même ordre d'idées, il nous appartient également, dans notre quotidien, de protéger le lac et, parmi les pires ennemis d'un plan d'eau, se retrouvent les fertilisants. Nous pouvons très bien posséder de belles propriétés sans utiliser ces éléments qui se retrouvent rapidement dans les eaux de ruissellement puis directement dans le lac. Si on ajoute à cela tous les autres sédiments présents également dans l'eau de ruissellement, nous nous retrouvons avec un lac trop nourri, ce qui favorise l'apport d'algues et de plantes aquatiques. À Fossambault, dans la mesure du possible, on dit tout simplement non aux fertilisants!

UTILISATION DE TERRAINS PRIVÉS ET PUBLICS À DES FINS DE MOTOCROSS

Dans un changement de registres maintenant, nous avons reçu plusieurs plaintes concernant la présence de motocross sur des terrains privés et sur certains terrains de la Ville. Il y a même des pistes qui ont été érigées ici et là sur notre territoire. Cela est interdit avec ou sans le consentement des propriétaires. Le bruit engendré par ces engins affecte grandement le voisinage tout en saccageant les terrains concernés. En ce qui nous concerne, certains bassins de rétention, réalisés dans le but justement de retenir les eaux de pluie, ont été pillés rendant ainsi nos opérations difficiles et entraînant des coûts pour les réparations. Nous n'avons rien contre la pratique de ce sport, mais un peu de civisme serait apprécié.

NOMINATION AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination de monsieur Alexandre Raymond au poste de journalier-opérateur classe 2. Monsieur Raymond possède un permis classe 1 et de l'expérience à la fois comme journalier et comme opérateur. Il pourvoit ainsi au poste devenu vacant à la suite du départ de l'un de nos employés. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et lui assurons notre entière collaboration.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO•CITOYEN

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur

Anabelle Grosjean, inspectrice en bâtiments et environnement

Jérôme Mortier, technicien en urbanisme et environnement



10 TRUCS POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE FOSSES SEPTIQUES

À Fossambault-sur-le-Lac, une partie des résidences sont desservies par des systèmes septiques. Un système bien entretenu protège notre environnement, la qualité de l'eau du lac, et évite bien des soucis (et des factures salées). Voici dix trucs simples et efficaces pour garder votre fosse septique en bon état :

1. Faites vidanger votre fosse régulièrement

En moyenne, tous les deux ans pour une résidence. Ne pas attendre que les problèmes apparaissent!

2. Évitez les produits toxiques

Javel, solvants, peinture, huiles : ces produits tuent les bactéries essentielles au bon fonctionnement de votre fosse.

3. Réduisez votre consommation d'eau

L'utilisation excessive d'eau surcharge la fosse. Installez des équipements à faible débit et réparez les fuites rapidement.

4. Ne jetez rien dans la toilette sauf les matières organiques et le papier hygiénique

Lingettes, tampons, mégots, graisses : à proscrire. Ils bloquent ou endommagent votre système.

5. Évitez les adoucisseurs d'eau à régénération automatique

Leur saumure nuit à l'épuration et peut provoquer des rejets polluants dans le sol.

6. Gardez l'accès à la fosse dégagé

Laissez les couvercles accessibles, sans végétation dense ni structures permanentes au-dessus. Cela facilite l'entretien.

7. Évitez de compacter le sol au-dessus du champ d'épuration

Pas de voiture, de machinerie lourde, d'entreposage ou de construction de patio : cela endommage les drains.

8. Plantez intelligemment

Évitez les arbres et arbustes aux racines agressives près du champ d'épuration. Les racines peuvent infiltrer et obstruer les tuyaux.

9. Faites inspecter votre installation

En cas de doute (odeurs, refoulements, sol détrempé), faites appel à un professionnel pour évaluer l'état de votre système.

10. Informez vos invités

Lors de la visite de proches, expliquez les règles de base. Un mauvais usage occasionnel peut suffire à tout compromettre.

Protégeons notre environnement, une fosse septique à la fois!

En appliquant ces conseils, vous prolongez la durée de vie de votre installation septique en plus de contribuer à la préservation de notre magnifique territoire, de nos cours d'eau et à la qualité de vie de tous les citoyens.

Pour toute question, veuillez prendre contact avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 875 3133 poste 245, ou par courriel à urbanisme@fossambault.com.

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
17 JUIN	26 JUIN	8 JUILLET
22 JUILLET	31 JUILLET	12 AOÛT
19 AOÛT	28 AOÛT	9 SEPTEMBRE
9 SEPTEMBRE	18 SEPTEMBRE	1 ^{er} OCTOBRE
28 OCTOBRE	6 NOVEMBRE	18 NOVEMBRE
18 NOVEMBRE	27 NOVEMBRE	9 DÉCEMBRE

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

REPLISSAGE ET RÉGULARISATION D'UNE PISCINE

Le remplissage d'une piscine exige l'obtention préalable d'un permis qui pourra être délivré lorsqu'il n'y a pas lieu d'appréhender une pénurie. Il est interdit de remplir une piscine sans avoir au préalable obtenu le permis de remplissage de piscine.

Il est également interdit à toute personne utilisant une piscine de la vider sans motif valable en remplaçant l'eau évacuée par l'eau de l'aqueduc municipal. Aussi, l'eau de chaque piscine doit être désinfectée et filtrée adéquatement afin d'empêcher sa pollution.

La régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée entre minuit et 6 h. Il est interdit de régulariser le niveau d'eau d'une piscine en dehors de ces heures.

ARROSAGE DES PELOUSES

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, l'arrosage des pelouses avec l'eau de l'aqueduc municipal est autorisé uniquement pendant les périodes suivantes:

- ✓ pour les personnes résidant aux numéros civiques pairs: les jours pairs, entre 20 h et 24 h;
- ✓ pour les personnes résidant aux numéros civiques impairs: les jours impairs, entre 20 h et 24 h;

Il est interdit d'arroser les pelouses en dehors des heures ci-haut autorisées.

Il est aussi interdit à tout citoyen de s'alimenter à une autre propriété (en front, arrière et contigu) pour se prévaloir des dispositions du règlement lorsque l'arrosage de ses jardins et pelouses lui est interdit, sans avoir reçu, au préalable, l'autorisation de la municipalité.

TRAITEMENT DES PELOUSES ET ARROSAGE D'UNE NOUVELLE PELOUSE ET D'UNE PLANTATION DE HAIE

Tout traitement de pelouse nécessitant l'eau de l'aqueduc municipal ou l'arrosage d'une nouvelle pelouse ou d'une plantation de haie exige l'obtention d'un permis préalable qui pourra être délivré lorsqu'il n'y a pas lieu d'appréhender une pénurie d'eau. Le permis indiquera les jours et heures d'arrosage autorisés.

Il est interdit de traiter ou d'arroser une nouvelle pelouse sans avoir obtenu le permis à cet effet.

ARROSAGE DES FLEURS, ARBRES, ARBUSTES ET JARDINS

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, l'arrosage des fleurs, arbres, arbustes et jardins avec l'eau de l'aqueduc municipal est autorisé, pourvu qu'un pistolet-arroseur à fermeture automatique soit utilisé.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le nettoyage du réseau d'aqueduc s'effectue cette année de mai à juillet, du lundi au jeudi, et ce, de 7 h à 16 h. Ces travaux sont nécessaires au maintien de la qualité de notre réseau.

En conséquence, une légère baisse de pression d'eau peut survenir, accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille). Cette opération peut entraîner certains désagréments, comme des taches sur les tissus ou la vaisselle. Nous vous recommandons d'utiliser la machine à laver et le lave-vaisselle en dehors des heures de rinçage indiquées précédemment.

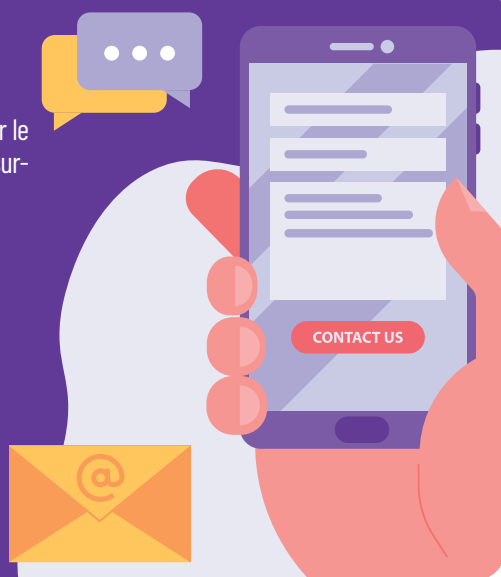
L'eau demeure potable malgré la coloration. Lorsque l'eau est colorée, nous conseillons d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne claire.

REQUÊTES EN LIGNE

Chers citoyens, nous vous rappelons que les requêtes en ligne sont maintenant disponibles pour le Service des travaux publics. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. Pour y accéder, voici la procédure :

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au <https://fossambault-sur-le-lac.com/>;
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »;
- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** » se retrouve au centre des 9 choix présentés;
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».

N'hésitez pas à communiquer avec notre secrétaire-réceptionniste au **418 875-3133 poste 236** pour toutes questions relatives à ce sujet ou si vous avez besoin d'accompagnement.



VITESSE SUR NOS ROUTES

L'arrivée du beau temps amène malheureusement la recrudescence des automobilistes qui ne respectent pas les limites de vitesse et les arrêts obligatoires. Le phénomène se propage même au Domaine de la Rivière-aux-Pins (DRAP) où les limites de vitesses sont considérablement réduites et les rues plus étroites. Vous avez sûrement remarqué que de jeunes familles s'établissent de plus en plus dans tous les quartiers de notre ville et que les enfants y jouent beaucoup à l'extérieur.

Nous vous invitons fortement à ralentir et à observer la signalisation. Tout le monde y sera gagnant et nous éviterons ainsi des incidents malheureux.

Merci de votre collaboration!



Service d'aide à la recherche de logement

Votre logement ne vous convient plus ou votre situation vous oblige à déménager?



Qu'importe la raison, le SARL est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches. Nous pouvons vous aider.

Contactez-nous:

sarl@omhgp.com

418 284-0016, poste 107

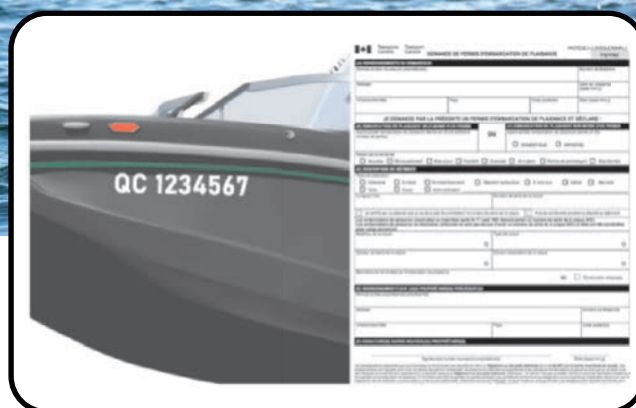
Québec



MRC de
PORTNEUF



VIGNETTE D'EMBARCATION OBLIGATOIRE



Dans le but, entre autres, d'éviter l'introduction d'espèces indésirables dans nos plans d'eau, comme le myriophylle à épis, la Ville a pris plusieurs mesures au cours des dernières années. Ces plantes sont une menace et peuvent se reproduire à grande vitesse ayant un impact majeur sur notre biodiversité, voire même sur les valeurs immobilières.

Afin de pallier à ce problème pratiquement éradicable, toutes les embarcations à moteur mises à l'eau sur le lac à partir de Fossambault-sur-le-Lac devront être munies d'une vignette d'embarcation.

Qui doit se procurer une vignette?

La vignette d'embarcation est dorénavant obligatoire pour toutes les embarcations à moteur navigant sur le lac.

Comment faire une demande de vignette d'embarcation?

Les formulaires sont disponibles via le site Internet de la Ville à www.fossambault.com. Les détails pour présenter une demande y sont indiqués. Vous pouvez également contacter la réception de l'hôtel de ville.

Sachez que le permis d'embarcation de plaisance émis par Transports Canada prouvant que vous êtes propriétaire de l'embarcation est obligatoire pour votre demande de vignette d'embarcation.

Qu'est-ce qu'un permis d'embarcation de plaisance?

Le permis d'embarcation de plaisance est le numéro inscrit sur les côtés de l'embarcation. La loi exige un permis pour toutes les embarcations de plaisance dont le moteur a une force de 10 HP (7,5 kW) ou plus. Vous devez toujours avoir à bord une copie du permis de l'embarcation de plaisance ou de votre immatriculation.

Combien coûte la vignette d'embarcation?

Le coût annuel de la vignette est de 50 \$ plus les taxes applicables par embarcation. Ce montant inclut l'utilisation de la station de lavage à être bientôt disponible.

Rampe de mise à l'eau des embarcations Résidents de Fossambault-sur-le-Lac seulement

La Ville poursuit son entente avec le Domaine de la Rivière-aux-Pins pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau. Par conséquent, pour les résidents de Fossambault-sur-le-Lac exclusivement, il sera possible d'effectuer la mise à l'eau de votre embarcation via cette descente ou toute autre descente autorisée par la Ville.

Le coût de ce service est de 50 \$ plus les taxes applicables par embarcation et sera facturé au moment de l'achat de la vignette d'embarcation.

PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2025

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET À LA SECTION
Loisirs/Programmation et inscription
pour connaître la liste des cours et des activités offertes

INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com

INFORMATION

418 875-3133 poste 247



DONNER DES JOUETS DANS NOS BOÎTES DURANT L'ÉTÉ

Coffres à jouets libre-service. 2 coffres à jouets ont été disposés à la plage et dans 2 parcs de la municipalité soit au Parc des roses (rue du Carrefour) et Parc Fernand-Lucchesi (rue des Étangs).

Accessibles à tous, nous encourageons les citoyens à y laisser des jouets en bon état afin que d'autres enfants puissent en profiter.

Une belle façon de favoriser la pratique du jeu libre, le partage et la valorisation des objets.

Matex
EXCAVATION

Nous réalisons vos projets
MÊME LÀ OÙ D'AUTRES HÉSITENT !

438 256-5297

excavationmatex.ca

RBQ 5711-1155-01



BOÎTES-À-LIRE

Placées aux quatre coins de notre ville, les boîtes-à-lire permettent de partager nos livres favoris ou d'en donner. Alors, que vous soyez à la plage, dans un des parcs de secteur en famille ou en balade sur la piste multifonctionnelle, il sera toujours possible de faire de belles découvertes.



PROGRAMMATION LOISIRS ÉTÉ 2025

DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMMATION EN LIGNE
www.fossambault-sur-le-lac.com

SECTION LOISIRS / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

418 875-3133 • info@fossambault.com

Inscription du **2** au **16** juin



ACTIVITÉ JEUNESSE

- Natation



ACTIVITÉ CULTURELLE

- Cours de guitare et ukulélé



TENNIS

- Carte de membre



MISE EN FORME

- Cardio-Muscu-Stretching
- Cardio-Boxe et Stretching
- Qi-Cong et relaxation guidée
- Yoga sur la plage



LIGUES RÉCRÉATIVES

- Pétanque
- Pickleball récréatif et compétitif

Restez branché sur
votre Ville n'importe où
via le service d'infolettre
L'INFO-CITOYEN

Rendez-vous sur
la page d'accueil
de notre site Internet au
www.fossambault-sur-le-lac.com



ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS • SAISON 2025

7 JUIN

SPECTACLE
PIERRE FLYNN

Chapelle du Lac
20 h



7 JUIN

LA GRANDE JOURNÉE
DES PETITS ENTREPRENEURS

Centre communautaire
Desjardins • 10 h à 14 h



14 JUIN

SPECTACLE
PASCALE PICARD

Chapelle du Lac
20 h



21 JUIN

DÉBUT SÉCURITÉ
MUNICIPALE
ET SAUVEURS
PLAGE 7 JOURS SUR 7



À PARTIR DU 20 JUIN

VISITE GUIDÉE
ET EXPOSITION DES ARTISTES

Chapelle du Lac
10 h à 16 h



21 JUIN

SPECTACLE
SIMON GOUACHE

Chapelle du Lac
20 h



22 JUIN

FÊTE DES VOISINS (11 h à 13 h)
GRAND MARCHÉ (11 h à 14 h)

Centre communautaire
Desjardins



22 JUIN

VENTE DE CARTE DE PLAGE

Hôtel de ville
9 h à 15 h



23 JUIN

DÉBUT CAMPS DE JOUR



27 JUIN

VERNISSAGE
Exposition des artistes

Chapelle du Lac
5 à 7



28 JUIN

SPECTACLE
PALLADE MUSICA

Chapelle du Lac
20 h



28 JUIN

130° DU CNLSJ

CNLSJ



5 JUILLET

SPECTACLE
THAT'S ALL FOLK

Chapelle du Lac
20 h



10 JUILLET

CINÉMA EN PLEIN AIR

Projection présentée au Centre comm.
Desjardins en cas de pluie

Parc Fernand-Lucchesi



11 JUILLET

SPECTACLE
FUSO

Chapelle du Lac
20 h



12 JUILLET

TRAVERSÉE
DU LAC



13 JUILLET **NOUVEAU**

COURSE DE BATEAU
EN CARTON

Plage municipale
13 h 30



17 JUILLET

PROMENADE
DEL ÉTOILE

Plage municipale



19 JUILLET

FÊTE FAMILIALE

Activité remise au 20 juillet
en cas de pluie

Plage municipale



19 JUILLET

SPECTACLE
ANDRÉANNE A. MALETTE

Chapelle du Lac
20 h



25 JUILLET

SPECTACLE
THE SMOOTH JAZZ & BLUES BAND

Chapelle du Lac
20 h



26 JUILLET

SOUPER DE LA CNF

Centre communautaire
Desjardins



2 AOÛT

SPECTACLE PAUL PICHÉ
Scène extérieur

Chapelle du Lac
20 h



3 AOÛT

OUVERTURE
DES OLYMPIADES

Centre communautaire
Desjardins



4-8 AOÛT

SEMAINE DES
OLYMPIADES



9 AOÛT

SPECTACLE FIN DES OLYMPIADES



14 AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR

Projection présentée au Centre comm.
Desjardins en cas de pluie

Parc Fernand-Lucchesi



16 AOÛT

FESTISPLASH

Activité reportée au 17 août en cas de pluie.

Parc
Fernand-Lucchesi



16 AOÛT

COURSE LONGUE DISTANCE

Capitainerie du
Domaine Fossambault

CLUB DE VOILE
ONTARITZI

23 AOÛT

DÉFI DU LAC

Centre communautaire
Desjardins



6 SEPTEMBRE

SPECTACLE
LES DÉVADÉS

Chapelle du Lac
20 h



13 SEPTEMBRE

SPECTACLE
JACQUES MICHEL

Chapelle du Lac
20 h



20 SEPTEMBRE

SPECTACLE
LES SANS CHAPEAU

Chapelle du Lac
20 h



27 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE
LA CULTURE

Centre communautaire
Desjardins • 11 h à 14 h



31 OCTOBRE

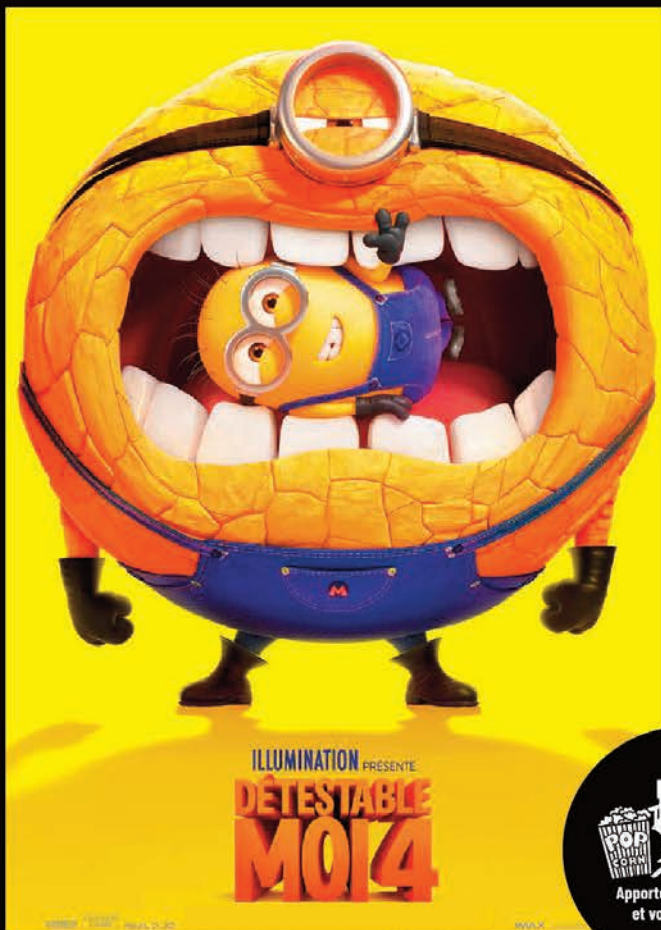
SPECTACLE
LES FILS DU DIABLE

Chapelle du Lac
20 h



fossambault-sur-le-lac.com

CINÉMAS EN PLEIN AIR



**Jeudi
10 juillet**



GRATUIT



**Jeudi
14 août**

**SPECTACLE DE MAGIE DE 19 H 30 À 20 H 30
DURANT L'ATTENTE DE LA NOIRCEUR!**

Parc Fernand-Lucchesi

En cas de pluie, le spectacle de magie sera à 18 h 30 et la
projection du film à 19 h 30 au Centre communautaire Desjardins

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

 **Desjardins**

VOS ESPACES PUBLICS SE METTENT À TABLE!



DES BACS REMPLIS DE
FINES HERBES, DE LÉGUMES
ET DE PETITS FRUITS
SONT INSTALLÉS ICI, POUR VOUS.

SCANNEZ
CUEILLEZ
CUISINEZ



SERVEZ-VOUS LIBREMENT LORS DE VOS PROMENADES

Scannez le code QR

pour découvrir ce qui pousse, apprendre comment cueillir sans abîmer
et trouver des idées simples pour cuisiner ce que vous avez récolté !

UN PROJET POUR VERDIR, NOURRIR ET PARTAGER NOTRE MILIEU DE VIE

Bonnes cueillettes et bon appétit!


SUR-LE-LAC la vie est BELLE!



PROTÉGEONS NOTRE LAC

NETTOYER VOTRE EMBARCATION POUR NE PAS
PROPAGER LES ENVAHISSEURS

Des espèces aquatiques envahissantes peuvent
s'accrocher à votre embarcation
ou à vos équipements et se propager
dans notre précieux lac!

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

7 JUIN

- 10H À 14H -

LE MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

Centre communautaire
Desjardins

**145 RUE GINGRAS ,
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

 Desjardins

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

418.998.8993

NOS SERVICES

- ENTRETIEN PAYSAGER
- TONTE DE PELOUSE
- CONSTRUCTION ESPACE EXTÉRIEUR
- NETTOYAGE PATIO/ARTICLES ÉTÉ
- TEINTURE PATIO
- Et bien plus!

RBQ - 5795-5692-01

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca

DLT
ARPENTEURS • GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpenteur.com

T. 418-684-0005 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPENTEUR.COM



CCAP

Recommandez nos services
à quelqu'un qui emménage
dans le secteur.

Exclusivement en juin, on
DOUBLE la récompense!

Détails et formulaire
d'inscription
ccapcable.com

* Certaines conditions s'appliquent. Critères d'admission
disponibles au bas du formulaire d'inscription.

SÉCURITÉ MUNICIPALE - SAISON 2025



GARDIUM
SÉCURITÉ

Pour la saison estivale 2025, la sécurité municipale est assurée par l'agence Gardium Sécurité. À compter du 21 juin, des patrouilles seront en service 7 jours sur 7. En dehors de cette période, des patrouilleurs seront présents les fins de semaine, selon les conditions météorologiques.

HORAIRE DE SERVICE* :

- Dimanche au mercredi : 10 h à 21 h
- Jeudi : 10 h à minuit
- Vendredi : 10 h à minuit
- Samedi : 10 h à minuit

Pour joindre directement le patrouilleur en service, composez le 418 802-9112.

* L'horaire est sujet à changements sans préavis. Pour toutes urgences, veuillez contacter le 9-1-1

Accueil 2025

22 JUIN À 15:00



- Viens rencontrer ton moniteur pour l'été!
- Récupère ton t-shirt édition 2025
- Chandail en molleton à la nouvel image du club en vente sur place
- Nourriture et consommations



CARTE D'ACCÈS À LA PLAGE MUNICIPALE SAISON 2025



La carte de plage est obligatoire à chacune de vos visites. Le coût pour la carte d'accès est de 70 \$ plus les taxes applicables. Chaque propriétaire a droit à une seule carte. Trois modes de paiement s'offrent à vous, soit l'argent comptant, le paiement par carte de débit et les chèques. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté. La revente des cartes est strictement interdite.

Vous pourrez vous la procurer **sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville et le dimanche 22 juin de 9 h à 15 h**

(nom, adresse permanente, adresse à Fossambault-sur-le-Lac et votre numéro de téléphone).

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous devez mandater une personne et lui remettre une procuration afin qu'elle puisse acheter la carte en votre nom. Cette procuration devra être signée par le propriétaire de l'immeuble et contenir les éléments suivants : le nom de la personne que vous autorisez à signer à votre place et vos coordonnées

Formulaire disponible sur le site Internet de la Ville

Afin de faciliter et d'accélérer le processus lors de l'achat de votre carte de plage, nous vous invitons à remplir le formulaire et à l'imprimer avant votre visite à l'hôtel de ville.



ACTIVITÉS DU CLUB ÂGE D'OR • JUIN 2025

Une collation et un café vous sera servi à la pause lors des activités à la Maison des Aînés.

BILLARD

lundi à 19 h et vendredi : 19 h

PÉTANQUE EXTÉRIEURE

lundi à 13 h et mercredi à 19 h

WHIST MILITAIRE

mardi : 12 h 45

JEUX DE TABLE

jeudi à 13 h

Le 20 juin 2025, joignez-vous à nous pour une journée conviviale à l'extérieur de la Maison des Aînés, avec un tournoi de pétanque dès 13 h. Plusieurs autres jeux seront également disponibles pour votre plaisir : jeu de galets, washers, quilles finlandaises, molky.

Une collation et un café seront servis lors de la pause, et un souper hot-dog vous sera offert en fin de journée.

Pour réserver votre place, veuillez communiquer avec madame **Vivian Viviers** au **581 309-4630** ou par courriel à **vivianviviers@gmail.com**.

Un immense merci à tous les bénévoles qui rendent ces activités possibles. Votre implication est précieuse et grandement appréciée.

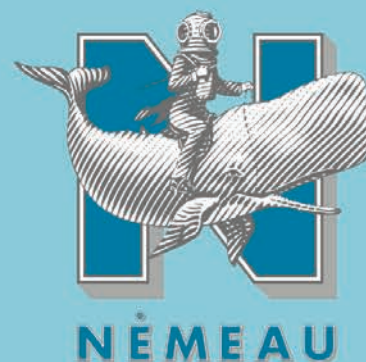
Le Conseil d'administration du Club FADOQ Ste-Catherine vous encourage à participer en grand nombre aux activités proposées.

Vos idées et suggestions sont toujours les bienvenues pour enrichir notre programmation.

Vous souhaitez devenir membre du Club FADOQ Ste-Catherine?

Téléphonez au 418 650-5050. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous!

FOOD TRUCK NÉMEAU



AU MENU



- FISH & CHIPS
- POUTINE CALMARS
- POUTINE AUX CREVETTES NORDIQUES
- POUTINE RÉGULIÈRE
- GUÉDILLE AU HOMARD
- GUÉDILLE AUX CREVETTES
- SMOKED MEAT
- ET BIEN PLUS ENCORE



OUVERTURE
LE 5 JUIN 2025

ADRESSE
141, RUE GINGRAS
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

LA RISTOURNE, C'EST MA PART DU GÂTEAU



**Partager avec nos membres,
c'est dans notre nature.**

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
125 ANS D'AMBITION

Le montant de la ristourne individuelle provient des excédents de l'année financière 2024 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale annuelle de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Pour plus de détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.



Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC) 
418-933-2619 

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



Fred Masson
et son équipe 

depuis 2005 **NOUS ON VEND!**

      BGRS 

418 875-5551 RE/MAX  accès
agence immobilière
FrederickMasson.com **418 948-1519**



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



Éric Caire

Député de La Peltrie



418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*

Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com

GRATUIT

LA FÊTE DES VOISINS

**Le conseil municipal est heureux d'inviter sa population
À SON BRUNCH D'OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE 2025**

CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS
145, rue Gingras

**LE GRAND MARCHÉ
DE FOSSAMBAULT**

INFO LOCATION DE TABLE :
SITE INTERNET

**DÉJEUNER-
BRUNCH**

**ANIMATIONS &
JEUX
GONFLABLES**

DIMANCHE 22 JUIN

11 H à 13 H : DÉJEUNER-BRUNCH*

11 H à 14 H : ANIMATION ET GRAND MARCHÉ

www.fossambault-sur-le-lac.com



*Prendre note que le déjeuner-brunch est réservé aux résidents seulement. Le site est accessible à tous.

CARTE DE PLAGE EN VENTE À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE ENTRE 9 H ET 15 H



INVITATION

GRAND MARCHÉ DE FOSSAMBAULT

DIMANCHE 22 JUIN

11 H à 14 H

CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

145, rue Gingras

Dans le cadre de la Fête des voisins, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac organise un GRAND MARCHÉ permettant de regrouper le concept de marché aux puces et marché public dans un même espace.

Vous désirez vendre des articles usagés en bonne condition?

Vous désirez vous faire connaître et vendre vos produits québécois?

Cette invitation s'adresse à tous les producteurs, artisans, travailleurs autonomes, familles et amis qui souhaitent avoir un espace de vente d'articles lors de la Fête des voisins.

**PLUS DE
600 PERSONNES
PARTICIPENT À L'ÉVÉNEMENT
CHAQUE ANNÉE**

**Location de tables
20 \$ / table**

Maximum de 3 tables par personne/entreprise
Dimension des tables : 6' x 2.5'

**AMBIANCE ET
BONNES AFFAIRES
SERONT AU
RENDEZ-VOUS!**

INSCRIPTIONS

COMMENT RÉSERVER VOTRE TABLE?

Par courriel en écrivant à alamarre@fossambault.com

COMMENT FAIRE VOTRE PAIEMENT?

Le dépôt complet devra être effectué avant jeudi le 19 juin à 16 h 30 en argent comptant ou par chèque, directement à l'hôtel de ville ou par envoi postal. Les paiements seront encaissés seulement si l'événement a lieu.

EN CAS DE PLUIE

En cas de pluie, le Grand Marché sera annulé. Un courriel vous sera envoyé jeudi le 19 juin, le cas échéant. Advenant l'annulation de l'activité, vous pourrez venir chercher vos dépôts la semaine suivante.

DÉTAILS

- Un courriel vous sera acheminé avant l'événement vous indiquant tous les détails lors de votre arrivée le jour de l'activité.
- Pour votre confort, prévoir vos chaises et un abri solaire (maximum 10" x 10").
- Pour les marchands non-résidents, il est possible d'obtenir le déjeuner-brunch au coût de 25 \$ / personne. Vous devez nous en informer avant le jour de l'événement.
- Seule la vente de produits est acceptée. La vente de services n'est pas autorisée.

Si vous avez des questions ou des demandes particulières, veuillez écrire à alamarre@fossambault.com

www.fossambault-sur-le-lac.com

TENNIS

Comment se procurer une carte de membre

Visitez le site Internet de la Ville via l'onglet LOISIRS / TERRAIN DE TENNIS - PARC FERNAND-LUCCHESI

MEMBRE	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
Enfant (6 ans et moins) Accompagné d'un membre	Gratuit	15 \$
Junior (7 à 17 ans)	18 \$	45 \$
Étudiant Sur présentation d'une carte étudiante	25 \$	55 \$
Adulte	35 \$	90 \$
Senior (60 ans et plus)	25 \$	55 \$
Familial (2 adultes et leurs enfants de 17 ans et moins)	70 \$	180 \$



LA CHAPELLE DULAC zone culturelle

ZONE spectacles **ZONE galerie** **ZONE événements** **ZONE patrimoniale** **PROGRAMMATION 2025**



LES BILLETS SERONT BIENTÔT ÉPUISÉS !
Obtenez les vôtres maintenant pour ne rien manquer!

PIERRE FLYNN

Samedi 7 juin • 20 h ▶



PASCALE PICARD

Samedi 14 juin • 20 h ▶

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

[f /lachapelledulac](https://www.facebook.com/lachapelledulac)

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





EXPOSITION ESTIVALE 2025 LA ZONE GALERIE PRÉSENTE

VERNISSAGE
Vendredi 27 juin
Soyez des nôtres pour le 5 à 7!

ZONE
galerie

4 ARTISTES DE LA RÉGION

Gaston Bouchard • Suzanne Douville
Claire Gravel • Luc Nadeau

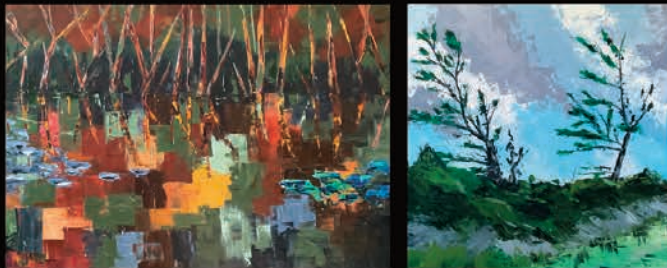
REMERCIEMENT SPÉCIAL Boutique d'encadrements Louise Racine

Heures d'ouverture

Du vendredi au dimanche du 20 juin au 17 août de 10 h à 16 h 30
Et les samedis et dimanches seulement du 23 août au 21 septembre

Gaston Bouchard

Gaston Bouchard a commencé à peindre à la retraite, pour mettre sur toile ce qui l'a accompagné tout au long de sa vie, soit la nature parfois sauvage, ses paysages et la féerie de ses plus beaux sites.



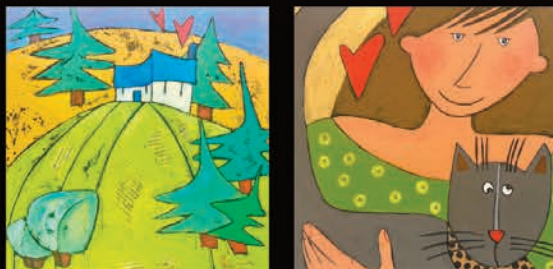
Suzanne Douville

Suzanne Douville s'inspire de son quotidien, de voyages et de la beauté de la vie. En utilisant différents outils, elle personnalise le vent, le mouvement, elle représente les saisons et s'inspire du fleuve et de la vie qui s'y rattache.



Claire Gravel

Claire Gravel s'amuse à créer un monde imaginaire. Ses œuvres sont une « ode à la vie » exprimant tantôt un état d'âme, tantôt un instant magique ou une illustration du monde de l'enfance.



Luc Nadeau

Luc Nadeau est à la fois artiste graveur et poète-essayiste. Proposant un regard à la fois ludique et doucement dénonciateur, les gravures de Luc Nadeau se démarquent par leur finesse d'esprit et leur sens de l'humour.



ZONE
galerie

418 875-3133

lachapelledulac.com

f /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

NOUS SERONS FERMÉS

MARDI LE 24 JUIN ET MARDI LE 1^{ER} JUILLET

EXPOSITION

CÉLINE MARTEL, Artiste peintre

29 AVRIL AU 14 JUIN 2025



RACHEL BOISVERT, Artiste peintre

17 JUIN AU 16 AOÛT

Issue d'une famille d'artistes peintres depuis trois générations, Rachel Boisvert a toujours été habitée par les arts visuels. Née à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, elle amorce son parcours artistique dès l'âge de 14 ans.

Son travail a été reconnu dès 2007 par la Galerie d'art Le Bourget à Vieux-Montréal, suivi d'expositions à la Galerie d'art International du Vieux-Québec en 2008, puis à la Galerie Québec Art, place Royale, en 2017. En 2018, elle reçoit une médaille d'or en Pologne pour son œuvre *Deanerys* et devient la seule artiste peintre du Québec à participer à la plus grande œuvre collective du monde exposée à Los Angeles.

Aujourd'hui, tout en poursuivant sa pratique artistique, Rachel travaille comme conseillère aux ventes de meubles extérieurs chez Concept Piscine Design à Val-Bélair, tout près de sa ville natale. Ses œuvres y sont également exposées, permettant aux visiteurs de découvrir son univers artistique dans un cadre inspirant qui reflète son sens du design et de l'harmonie.



De retour cet été, le Club de lecture TD a pour objectif d'encourager et de renforcer les habitudes de lecture pour le plaisir et le goût d'apprendre, d'accroître les capacités de lecture des enfants et de réduire la perte des acquis au cours de l'été.

L'été est la saison par excellence pour trouver, explorer et partager ses passions! Alors, qu'est-ce qui enflamme ton imagination et pique ta curiosité?

Pour les jeunes de 3 à 12 ans du 25 juin au 30 août 2025.



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN** INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :

-Créations / Mises à jour

VITRES :

-Intérieures/Extérieures



ENTRETIENS :

**-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures**

GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



DÉNEIGEMENT :

-Entrées/Perrons/Terrasses



Contactez nous!

entretiensallard.com  

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381



LE POINT SUR L'EFFET DES BATEAUX WAKEBOAT SUR LA SANTÉ DES LACS

Le débat par rapport aux embarcations de type wakeboat est en cours depuis plusieurs années. En lien avec notre mission, nous souhaitons vous offrir de l'information de qualité sur les enjeux et les bonnes pratiques à privilégier pour assurer la préservation et la protection de notre lac.

Dans cet extrait du premier article sur les embarcations de type wakeboat, nous vous présentons deux études faites par des universités au Québec. L'article complet se trouve sur notre site: www.appelsj.org.

Première étude

À quelle distance devraient se déplacer les bateaux de type wakeboat par rapport à la rive?

Des travaux de recherche ont été effectués en 2013 par un groupe de recherche de l'UQAM, avec un rapport intitulé « Projet d'évaluation de l'impact des vagues créées par les bateaux de type wakeboat sur la rive des lacs Memphrémagog et Lovering ». L'objectif de ce projet était de développer un cadre scientifique permettant de valider l'existence, l'ampleur et les modalités des impacts des vagues surdimensionnées engendrées par des wakeboats.

Cette étude suggère de réglementer le passage des bateaux de type wakeboat sur les lacs à au moins **300 mètres des rives pour prévenir l'érosion**. L'étude analyse aussi la remise en suspension des sédiments mais ne définit pas de limite de profondeur à respecter.

Deuxième étude

À quelle profondeur les vagues produites par les wakeboats sont-elles négligeables?

Une étude réalisée par l'Université Laval en 2015 apporte une réponse assez précise. En termes de profondeur, les résultats permettent de montrer qu'à faibles et fortes vitesses (5 km/h, 10 km/h et vitesse maximum), les embarcations motorisées en général ont un impact limité sur la colonne d'eau, n'excédant pas 1 à 2 m de profondeur. Les pratiques de "Wakesurf" et "Wakeboard" quant à elles, **impactent la colonne d'eau jusqu'à 5 m**.

Au lac Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac, Ville de Lac-Saint-Joseph, ainsi que l'APPELSJ travaillent pour trouver des solutions, par exemple, l'établissement des corridors où les conditions sont propices à la pratique de ce sport. À suivre!



Article écrit par Marc Voyer

Toutes les références sont sur
notre site: appelsj.org

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger,
François Dutil, Louis Gagnon, Lynda Hayes, Vanessa
Landry-Claverie, Sylvie Pinault, Marc Voyer.



Votre embarcation pourrait transporter des plantes et animaux envahissants!

Lavez
CLEAN



Videz
DRAIN



Séchez
DRY



Ceux-ci s'accrochent à la remorque et à l'embarcation, ou restent vivants dans l'eau résiduelle.



Lorsque vous lavez votre embarcation, adaptez la pression!

BASSE PRESSION

Nettoyez d'abord à **basse pression** et à l'eau **chaude** les **parties internes** de l'embarcation et du moteur, si applicable. Un rinçage à basse pression permet d'enlever les eaux résiduelles contenant les espèces envahissantes, et l'eau chaude favorise leur mort.



HAUTE PRESSION

Nettoyez ensuite à **haute pression** et à l'eau **chaude** l'**extérieur** de l'embarcation et de la remorque. Une pression élevée permet de déloger les organismes, tels que les fragments de plantes et les moules fixés sur l'embarcation et la remorque.



N'oubliez pas de nettoyer :



RAPPEL

Financé par



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



Photo cloadoire épineux :
William Vincent, GREMA-JOAT

SAISON ESTIVALE

Planifier l'été dès maintenant **UN ÉTÉ ANIMÉ DANS LA JACQUES-CARTIER**

Alors que les élèves et personnel scolaire entament le dernier droit de l'année scolaire, c'est le moment idéal de planifier les activités estivales pour profiter pleinement de tout ce que la région de La Jacques-Cartier a à offrir.



© Jonathan Roy

Le Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier aura lieu du 27 au 29 juin prochain.

Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Du 27 au 29 juin, préparez-vous à vivre des sensations fortes au Rodéo de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Assistez à ce spectacle équestre époustouflant qui vous promet des moments palpitants et une ambiance électrisante. Information et billet au www.rodeoscjc.com

Chapelle du Lac

La Chapelle du Lac sera animée tout l'été. Laissez-vous emporter par son univers enchanteur et assistez à des spectacles d'artistes talentueux. Information et billet au www.lachapelledulac.com.

Festival à deux têtes

Le Festival à deux têtes sera de retour à Sainte-Brigitte-de-Laval du 14 au 17 août prochain. Programmation, billets et détails au www.facebook.com/DCSBDL

Pour ne rien manquer, abonnez-vous aux plateformes de la MRC ou inspirez-vous au www.jacques-cartier.com.

SDE DE LA JACQUES-CARTIER

Développement local **PLUS DE 45 000 \$ INVESTIS**

La SDE de La Jacques-Cartier confirme son engagement à soutenir le développement local en octroyant plus de 45 000 \$ à plusieurs entreprises locales et événements touristiques.

Une subvention de 2 500 \$ a été accordée à **SAGE Mentorat d'affaires**, dans le but de soutenir les activités de mentorat dans la région. L'Entente **Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale** a été renouvelée pour un montant de 5 500 \$.

L'**Atelier Biophil**, une jeune entreprise spécialisée dans la construction de bâtiments sains et durables a bénéficié d'une aide financière de 26 000 \$.

Plusieurs événements ont aussi été soutenus. Mentionnons entre autres le **Trail du Coureur des bois Duchesnay**, ou encore les **Championnats québécois de pumptrack 2025**.

Plus de détails au mrcjacques-cartier.com.

EMBARQUE GRATUITEMENT DANS LE BUS TOUT L'ÉTÉ



Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe

Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information

Poste 230 • info@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, Secrétariat, travaux publics

Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie

Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe

Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception

Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement

Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement

Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics

Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement

Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme

Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph

- APPELSJ 418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval)

info@lacnf.org

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux)

418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières
(Michèle Robert)

418 688-9595

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers)

581 309-4630

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot)

418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise

418 847-1990

CBJC

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier

418 875-2343

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand)

418 875-3038



DEVENEZ AMI DE LA CHAPELLE DU LAC!

La Chapelle du Lac - Fossambault-sur-le-Lac
CARTE PRIVILÈGE | 2025
LES AMIS DE LA CHAPELLE DU LAC
 Signature : _____
 19,87 \$ 1,88 \$ 3,25 \$ 25,00 \$
CARTE PRIVILÈGE 2025
 Ce spécimen de billet n'est pas valide pour une entrée.



25\$
 /ANNÉE

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
 sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

f /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac

